

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

FONCIER

**BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET
ACQUISITIONS AU TITRE DE L'ANNÉE
2013**

Délibération : **06.2014.059**

Transmis en préfecture le :

6 juin 2014

Séance du : **3 juin 2014**

Compte-rendu affiché le **10 juin 2014**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **27 mai 2014**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Philippe MASSON**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE,
Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette
BONTOUX, Guillaume COUALLIER (à partir du point
5), Karine GUERIN, Bernadette VIVES-MALATRAIT,
François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAUT,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale
ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge
BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON,
Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-
Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Evan CHEDAILLE

Membres absents excusés à la séance :

Guillaume COUALLIER (jusqu'au point 4), Michel
MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT,
Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Pouvoirs :

Guillaume COUALLIER à Agnès JAGET (jusqu'au point
4), Michel MONNET à Maryse JOBERT-FIORE,
Christian ARNOUX à Roland CRIMIER, Isabelle
PICHERIT à Bernadette VIVES-MALATRAIT

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOBERT-FIORE

Dans le cadre de son projet global d'aménagement et de développement de son territoire, la Commune a développé une politique foncière ayant pour objectif notamment la requalification du territoire tout en préservant son équilibre mais aussi le développement des liaisons en mode doux. A cette fin, la Commune dispose d'un certain nombre d'outils de maîtrise foncière dont des outils d'acquisition foncière (vente, acquisition, droit de préemption urbain, baux ...).

L'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales précise que le Conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune sur son territoire et ce bilan doit être annexé au compte administratif.

Au titre du bilan établi pour l'année 2013, il résulte que les actions ainsi entreprises sont en cohérence avec les objectifs fixés par la Commune relatifs à la requalification du territoire.

En effet, les acquisitions et cessions réalisées par la Commune sont les suivantes :

1) L'acquisition par la commune de Saint-Genis-Laval auprès de la Communauté Urbaine de Lyon le 25 février 2013 d'un terrain situé 62 avenue Foch, parcelle cadastrée section CD n°91 sur lequel est implantée une station de lavage. L'objectif de cette acquisition est de permettre à terme l'extension de la partie parc d'agrément du parc historique de Beauregard et l'aménagement d'un espace de détente paysager. Cette acquisition a été conclue moyennant le prix de cent trente et un mille neuf cent soixante euros (131 960 EUR).

2) L'acquisition par la commune de Saint-Genis-Laval auprès de Monsieur BIGUERES et Madame BERTOLA le 26 avril 2013, d'un terrain nu cadastré section AP n°319 et 320 d'une contenance de 302 m² situé Pierre Mollon et la Charet. Cette acquisition a été conclue moyennant le prix de vingt mille euro (20 000 EUR) afin de créer un cheminement piétonnier reliant l'avenue de Gadagne et la Charretière du Fort.

3) L'acquisition par la commune de Saint-Genis-Laval auprès de la Communauté Urbaine de Lyon le 16 septembre 2013 d'une propriété située 18 rue Guilloux comprenant une maison d'habitation élevée sur cave, d'un rez-de-chaussée et d'un terrain attenant. Cette parcelle cadastrée section BH n°47 d'une superficie de 1735 m² a été acquise au prix de sept cent quatorze mille euros (714 000 EUR). La finalité de l'opération est de procéder à une requalification complète du secteur Guilloux -Platane avec un projet d'ensemble ouvert sur le quartier.

4) L'acquisition d'un immeuble de trois étages d'une superficie de 190 m² sur un terrain situé 36 rue Pierre Fourel (section CB n°37) d'une superficie de 273 m² auprès de la Communauté Urbaine de Lyon. L'acquisition a été conclue au prix de cent soixante dix mille euros (170 000 EUR) le 26 septembre 2013 afin de valoriser la visibilité de la police municipale et de contribuer par le biais de la réhabilitation du bâtiment au réaménagement du secteur de l'entrée sud du centre ville.

5) La vente par les communes de Saint-Genis-Laval, Chaponost, Oullins et Sainte-Foy-lès-Lyon le 11 décembre 2013 de l'École Intercommunale de Beaunant située lieudit La Chapelle de Beaunant route départementale 42, parcelles cadastrées section AA 3 et 4 d'une superficie de 5 873 m² au profit de la Communauté Urbaine de Lyon au prix de cinq cent quatre-vingt mille euros (580 000 EUR) à répartir à parts égales entre les quatre Communes.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire 2013;
- **ANNEXER** ce bilan au compte administratif 2013.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Maryse JOBERT-FIORE ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL PREND ACTE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

